



47-2023

DELIBERATION N°2
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST GEORGES HAUTE VILLE
Séance du 3 juillet 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Absents excusés : 3

L'an deux mil vingt-deux, le 3 juillet 2023, à vingt heures **le conseil municipal** de la commune de St-Georges-Haute-Ville, dûment convoqué **s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de M MILLET Frédéric, le maire.**

Date de convocation du conseil municipal : le 29 juin 2023

Présents : Odile PINTURIER, Didier CHAMBON, Jean LESQUIR, Frédéric MILLET, Marie-Claire JASSERAND, Isabelle BRUNEL, Julien DELHEUR, Elisabeth LAFANECHERE, Hervé DUQUESNE, Didier MASSACRIER, Christophe VACHERON, Valérie GUILLAUME.

Absents excusés : Sylvie DALLERY (pouvoir F. MILLET) Sandrine MARECHET, Serge LOMBARDIN

Secrétaire de séance : Marie Claire JASSERAND

Objet : échange de parcelle

Suite à l'acquisition par la Commune des parcelles 2349 et 2350, vendu par Mme Odile BETIN, la présente délibération propose d'échanger la parcelle 2348 (41 m²) propriété de Mme QUIQUANDON Eliane contre la parcelle 2350 (124 m²). Cet échange n'engage aucune soulte. Entre la Commune de SAINT GEORGES HAUTE VILLE et Mme QUIQUANDON Eliane. La différence de la surface se justifie par la constructibilité de la parcelle 2348. La Commune s'engage à réinstaller le portail de Mme QUIQUANDON Eliane et à refaire un mur de clôture sur la face nord de la parcelle et une clôture sur la face ouest de la même parcelle

Il est proposé au conseil municipal :

D'approuver cet échange de parcelle

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

Cet échange de parcelle

13 voix sur 13 voix exprimées

Pour : 13

Contre : 0
Abstention : 0

Transmis au représentant de l'Etat le : 11 /07/2023

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le Maire, Frédéric MILLET,

A blue circular official stamp of the commune of Saint-Georges-Haute-Ville is partially obscured by a large, dark, scribbled signature.

La secrétaire, Marie Claire JASSERAND

A blue ink signature of Marie Claire Jasserand.

Le maire atteste que la présente délibération sera

Publiée et mise en ligne à compter du 13 /07/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202285-20230703-delib2cm92023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2023